

Communiqué de Presse
Le 12 mars 2015

Le Mouvement associatif récompense 4 associations pour leurs actions en faveur de la qualité de l'emploi

Depuis les années 1980, l'emploi associatif s'est fortement professionnalisé et a connu une exceptionnelle croissance. Aujourd'hui, près de 1,8 million de salariés travaillent dans les associations. Si ces emplois se maintiennent malgré la crise, la question de leur qualité reste sensible, tout particulièrement dans le contexte actuel de difficultés budgétaires.

Pour valoriser les bonnes pratiques d'employeurs associatifs permettant de faire progresser la qualité de leurs emplois, le Mouvement associatif a décerné un prix à quatre associations le 12 mars 2015. Comme le souligne Nadia Bellaoui, sa Présidente, « *ces lauréats sont la preuve que, malgré un contexte tendu, les associations savent innover pour améliorer les conditions de travail de leurs salariés.* »

- Le prix de la catégorie "Politiques de gestion des parcours et de mobilité des salariés" a été décerné à l'**Union nationale des associations de tourisme social de Rhône-Alpes** pour la mise en place de parcours de formation qualifiants en intersaison pour les jeunes saisonniers.
- Le prix de la catégorie "Coopérations en faveur de la consolidation des emplois" a été décerné à l'association **Action Basket Citoyen** (Villeurbanne) pour sa stratégie de pérennisation des contrats aidés à temps plein pour l'ensemble de ses salariés, dans des secteurs d'activité (sport et périscolaire) qui génèrent de nombreux contrats courts à temps partiel.
- Le prix de la catégorie "Participation des salariés" a été décerné à la **Mission locale de Reims** pour sa démarche structurée d'association des salariés à l'organisation, à la qualité de vie au travail et à la lutte contre les risques psychosociaux, dans un contexte de contraintes croissantes générant des tensions.
- Le "Coup de cœur" du jury a été remis à l'**Association des Familles des traumatisés crâniens d'Alsace** pour son action globale visant à développer et sécuriser les pratiques professionnelles d'une équipe jeune dans un contexte professionnel peu structuré : pas de référentiel métiers, cohabitation récente entre des bénévoles historiquement très impliqués (les familles) et les salariés,...

Le prix « Pour l'emploi de qualité, mon asso s'engage ! » a été conduit en partenariat avec la Mutuelle CHORUM, le Fonjep et l'UDES, avec le soutien de l'APEC et de Juris associations. Une description détaillée des projets est présentée dans le dossier de presse joint.

A propos du Mouvement associatif :

Porte-voix de la dynamique associative, Le Mouvement associatif réunit plus de 600 000 associations (sur 1,3 millions d'associations répertoriées en France), regroupées au sein d'une quinzaine d'organisations thématiques. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative.

Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action : le bénévolat & le volontariat, l'économie, le dialogue civil et l'emploi.

Les partenaires du Prix pour l'emploi de qualité

A propos de la Mutuelle CHORUM :

CHORUM est la mutuelle de protection sociale complémentaire dédiée aux entreprises et aux salariés de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Elle apporte aux employeurs de l'ESS et à leurs salariés des garanties et services en prévoyance, santé, épargne, retraite et d'ingénierie sociale, adaptés à leurs besoins.

Pour aller plus loin dans son engagement, CHORUM a créé CIDES (Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale), son centre de ressources et d'action pour le développement de l'emploi de qualité.

Rendez-vous sur : www.chorum.fr

A propos du FONJEP :

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) est une association loi 1901, à caractère paritaire (ministères et organismes agréés par l'Etat, collectivités, associations sont, notamment, représentés au sein de son conseil d'administration). Ses objectifs sont, notamment, de collecter et reverser les fonds destinés à la rémunération des personnels des associations et à l'indemnisation des volontaires de solidarité internationale ; de constituer un espace et un outil de concertation pour les associations et les pouvoirs publics ; de conduire des études et des recherches au service de la vie associative ; de connecter et promouvoir les pratiques associatives relatives à l'emploi dans le secteur de l'animation. Plus généralement, le FONJEP mène toutes actions propres à participer au financement du développement de la vie associative et contribue à sa promotion.

Pour plus d'informations : <http://www.fonjep.org/>

A propos de l'UDES :

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 28 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches professionnelles. Avec plus de 70 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire. Pour plus d'informations : www.udes.fr

Contacts Presse

Virginie SENIZERGUES

Tél. : 07 82 07 97 96

virginie.senizergues@kalaapa.com

Cécile PONCHEL

06 03 02 02 32

cecile.ponchel@kalaapa.com